



Amélie Le Renard a soutenu une thèse de doctorat en science politique intitulée : *Styles de vie citadins, réinvention des féminités. Une sociologie politique de l'accès aux espaces publics des jeunes Saoudiennes à Riyad*, sous la direction de Ghassan Salame (professeur des universités, IEP de Paris), le 26 octobre 2009 à l'Institut politique de Paris.

Le jury était composé de Catherine Marry (directrice de recherche au CNRS, CMH-Paris, rapporteur), Érik Neveu (professeur des universités, IEP de Rennes, rapporteur), Gilles Kepel (professeur des universités, IEP de Paris), Michel Kokoreff (professeur des universités Nancy 2), Stéphanie Latte Abdallah (chargée de recherche au CNRS, Iremam-Aix-en-Provence).

Elle a obtenu, en 2010, le prix de thèse sur la ville décerné par l'Aperau, le Certu, le CFDU et le Puca.

Elle a également reçu le prix de thèse en science politique des Éditions Dalloz.

Styles de vie citadins, réinvention des féminités

Une sociologie politique de l'accès aux espaces publics des jeunes Saoudiennes à Riyad

Amélie Le Renard

Les questions de genre dans les pays arabes ont souvent été abordées par le prisme du religieux ou des « traditions » (bédouines, tribales, etc.), en particulier en Arabie Saoudite, pays dans lequel très peu d'enquêtes ont été conduites jusqu'à présent. Cette approche exceptionnaliste et culturaliste, qui tend à homogénéiser les « femmes arabes » comme « différentes » (Abu Lughod, 2010), passe à côté des transformations des sociétés considérées, telles que l'emprise croissante de l'État, l'urbanisation et la globalisation capitaliste. Rompant avec cette approche, cette thèse analyse les politiques des féminités mises en œuvre par les institutions étatiques saoudiennes ainsi que leurs effets ambivalents et leurs appropriations, à travers une question devenue éminemment politique : l'accès des femmes aux espaces publics urbains.

Dans les années 2000, la capitale de l'Arabie Saoudite, Riyad, caractérisée depuis trois décennies par une ségrégation de genre très poussée, s'est transformée, à travers la multiplication des gratte-ciel, des *shopping malls* (centres commerciaux sur le modèle américano-dubaïote) et des cafés et restaurants aux enseignes américaines installés au bord des avenues à huit ou dix voies. L'étendue de la ville a explosé ; la circulation automobile est devenue de plus en plus difficile, et ce, presque à toute heure du jour et de la nuit. Les personnes qui parcourent et pratiquent la ville ont aussi changé. En particulier, les femmes saoudiennes sont devenues de plus en plus visibles, en voiture, dans les *shopping malls*, dans certains lieux de travail.

La thèse montre comment l'accès des Saoudiennes à un nombre croissant d'espaces publics conduit à la renégociation des conduites que celles-ci peuvent adopter

en public et à l'émergence de styles de vie féminins professionnels et consuméristes. L'étude de ces styles de vie adoptés par les jeunes citadines¹, c'est-à-dire la catégorie de femmes saoudiennes qui a aujourd'hui accès aux espaces publics, révèle une transformation des manières de gouverner en Arabie Saoudite. En effet, en s'émancipant de certaines des contraintes qui limitent leur mobilité et leurs activités, les jeunes Saoudiennes se soumettent à d'autres normes, lesquelles sont précisément ce qui les fait émerger en tant que groupe.

Méthodologie

L'analyse est fondée sur une enquête inspirée de la méthodologie ethnographique, qui a combiné l'observation, différents types d'entretiens et l'analyse de sources textuelles (principalement des publications religieuses ou officielles, des rapports d'expertise, des articles de presse, des sites internet, des travaux universitaires en arabe et en anglais). L'observation a principalement porté sur les situations d'interactions qui se déroulent dans quatre types d'espaces accessibles aux jeunes citadines : le campus universitaire, les lieux de travail (notamment secteurs privé et caritatif), les centres commerciaux sur le modèle américano-dubaïote (*shopping malls*) et les espaces religieux. J'ai réalisé plus d'une centaine d'entretiens en arabe avec de jeunes Saoudiennes vivant à Riyad, étudiant ou poursuivant une activité professionnelle, ainsi qu'avec d'autres personnes exerçant une influence sur le champ des possibles pour les Saoudiennes (prédicatrices et prédicateurs religieux, intellectuelles dites « libérales », *managers de shopping malls*, etc.). J'ai passé dix mois sur place, sur une période de quatre ans (2005-2009).

1. Le choix du terme, normatif, de « citadines » (plutôt que « urbaines ») vise à mettre en évidence la manière dont les enquêtées cherchaient à se distinguer des Saoudiennes ne vivant pas en ville, souvent décrites comme « arriérées ».

Les quatre types d'espaces au sein desquels j'ai enquêté ne sont pas accessibles à tous – plusieurs d'entre eux sont interdits aux hommes. Ainsi, le campus universitaire des étudiantes est totalement distinct du campus universitaire des étudiants : il se trouve dans un autre quartier de la ville. Il s'agit d'un vaste espace entouré de murs et dont les entrées sont strictement gardées afin d'empêcher l'entrée d'hommes. Par ailleurs, seul le campus universitaire est juridiquement public ; les centres commerciaux appartiennent à des propriétaires privés. Sans négliger ces éléments qui entrent dans l'analyse, je qualifie ces espaces de publics afin de mettre en avant la dimension sociologique et interactionniste de ce concept, centrale dans l'analyse (Goffman, 1966, 1973 [1971] ; Joseph, 1999). En effet, les espaces auxquels accèdent les jeunes citadines mettent en présence des inconnues, ce qui contraste avec le relatif confinement de la génération précédente à l'espace domestique et aux sociabilités de la famille élargie. Les espaces de co-présence entre les jeunes citadines peuvent être comparés à des scènes de théâtre sur lesquelles chacune est simultanément actrice et spectatrice. Ils ouvrent des possibilités d'interactions dont le cadre est donc encore mal défini ; les conduites qui y sont considérées comme « normales » sont en perpétuelle redéfinition à travers les interactions entre elles, avec d'autres personnes étrangères à leur catégorie, les membres de leur famille ou encore les autorités policières. Les transformations des styles de vie

et des normes, c'est-à-dire des conduites admises en public, considérées comme adaptées ou convenables, se jouent en partie dans ces interactions. Il s'agit de renégocier un ordre public.

En se déplaçant de l'espace domestique à des espaces plus publics auxquels elles n'auraient pas eu accès il y a une vingtaine d'années, les jeunes citadines adoptent des styles de vie qui sont d'abord des styles, des manières de négocier une image de soi en public. Au sein des espaces féminins, où elles ne portent pas le *niqab*, les jeunes citadines se confrontent au regard de toutes sur toutes, et à de nouvelles obligations en termes d'apparence, de conduite, de présentation de soi en société. Elles doivent négocier leur présence. Ces espaces sont des scènes de « mise en intrigue des identifications » (Joseph, 1999, p. 29) mais aussi de « réalisation » des différences (West et Fenstermaker, 2006) à travers la présentation de soi, l'imitation, l'émulation, les attitudes de distinction, les différents statuts mis en avant dans les interactions et les éléments que l'on cherche à dissimuler, mais aussi les sociabilités éphémères ou plus pérennes, la constitution de rassemblements et de groupes, la mise en place de catégorisations pratiques permettant de classer les personnes et les scènes auxquelles on est confronté, le tissage de solidarités et l'émergence de prises de parole communes, enfin le fait d'agir de concert, voire d'agir ensemble (Goffman, 1966, 1973 [1971] ; Cefai, 2007).



Ces derniers aspects concernent aussi la dimension politique des espaces publics physiques, en tant qu'ils ouvrent des possibilités d'action. Ce sont tous ces processus que la thèse décrit.

Étudier les pratiques des jeunes citadines dans les espaces publics de la ville permet de mettre en évidence les effets des politiques étatiques tout en évitant le biais déterministe. En effet, les politiques de ségrégation de genre, puis d'encouragement à l'emploi des femmes, conditionnent l'ouverture et la fermeture d'espaces urbains aux femmes. Cependant, ces politiques ne déterminent pas les activités adoptées au sein de ces espaces, les interactions qui s'y jouent et les regroupements qui s'y forment. La combinaison entre genre et espace public permet d'analyser les transformations des styles de vie féminins en prêtant attention à ce qui se joue dans les interactions au sein des espaces publics et en montrant quels rapports de pouvoir conditionnent et influencent ces interactions. Le genre est, en outre, inséparable du niveau de revenu et de la nationalité pour comprendre qui, parmi les femmes, a accès aux espaces publics urbains et quelles sont les conditions de cet accès (Le Renard, 2011). La renégociation des normes de genre au sein des espaces publics s'accompagne en effet du déplacement des frontières d'inclusion au groupe des « jeunes citadines ».

Organisation de la thèse et résumé des chapitres

L'articulation des concepts de genre et d'espaces publics constitue le fil de la démonstration. La thèse est organisée en trois parties, analysant l'émergence des espaces auxquels accèdent les jeunes Saoudiennes, puis les conditions d'accès à ces espaces, enfin les interactions rendues possibles par ces espaces et les recompositions qu'elles engendrent.

La première partie revient sur les politiques étatiques qui ont influencé les types d'espaces accessibles aux femmes au sein de la ville. Elle permet de définir et d'historiciser les modèles de féminité promus, d'abord, dans le chapitre I, à l'ère du *boom* pétrolier et du Réveil islamique (*Sahwa*), puis, dans le chapitre II, à travers ce que j'appelle le discours de réforme adopté par le Gouvernement à partir de 2003.

Le chapitre I historicise la ségrégation entre hommes et femmes, dont Riyad a été dans les années quatre-vingt un cas paradigmatique, au moment du Réveil islamique (*Sahwa*). Il montre que cette organisation des espaces ne relève pas d'une tradition de la péninsule Arabique, mais est, au contraire, l'un des marqueurs de la construction d'un État moderne à travers l'uniformisation des modes d'habillement et de comportement des Saoudiens. La ségrégation de genre est entérinée dans les années 1980 du fait de la circulation du discours du Réveil islamique. Son application est rendue possible par les revenus pétro-

liers, qui facilitent la création d'institutions féminines parallèles aux institutions masculines préexistantes, tels que les campus universitaires. Cette organisation des espaces urbains participe d'une distinction nationale : contrairement aux étrangères, qu'il s'agisse des employées de maison philippines et indiennes nombreuses dans le pays ou des « occidentales », les Saoudiennes sont, selon ce discours, « protégées » des interactions avec les hommes étrangers à leur famille et peuvent se consacrer pleinement à leurs rôles d'épouses et de mères sans être obligées de travailler à l'extérieur de chez elles. L'impératif de ségrégation se traduit par l'expansion d'espaces publics exclusivement féminins, tels que les campus universitaires et les espaces religieux.

À partir des années 1990, dans un contexte d'augmentation du taux de chômage des Saoudiens (notamment la jeune génération de diplômés), les experts étrangers qui travaillent aux ministères de l'Emploi et du Plan promeuvent un autre modèle de féminité. Les Saoudiennes sont envisagées comme une ressource inexploitée, dont l'emploi pourrait permettre d'augmenter les taux d'occupation très faibles de la population nationale et de diminuer progressivement la proportion de main-d'œuvre étrangère. Cette idéologie commence à être mise en œuvre dans le cadre du discours de réforme du Gouvernement saoudien, consécutif aux attentats commis par des ressortissants saoudiens sur le territoire américain (11 septembre 2001) puis saoudien (à partir de 2003). L'assouplissement des règles de ségrégation de genre, la libéralisation des échanges de biens et la politique de développement du secteur privé favorisent la multiplication des espaces de travail et de consommation (*shopping malls*) accessibles aux Saoudiennes (chapitre II).

La deuxième partie montre comment les jeunes Saoudiennes négocient l'accès à ces espaces – et qui, parmi elles, parvient à y accéder, ce qui engendre une recomposition des hiérarchisations sociales.

Le chapitre III confronte la manière dont différents discours, des débats publiés dans la presse aux propos des enquêtées, définissent l'insécurité et les dangers auxquels s'exposent les Saoudiennes dans les espaces publics, en particulier le « harcèlement ». Il montre que s'exposer à l'imprévisibilité, ou encore se rendre visible par une conduite jugée inhabituelle, est mal vu pour des personnes de leur statut (en termes de genre et de nationalité). L'impératif de distinction nationale est relayé par l'entourage familial à travers les limites posées à la mobilité et aux activités féminines. Cela a un effet disciplinaire sur les conduites que les Saoudiennes adoptent dans les espaces publics : la ségrégation de genre, même lorsqu'elle n'est pas matérialisée par des murs, se traduit, lors des interactions entre hommes et femmes saoudiens, par l'évitement et la réserve.

Ces précautions augmentent le coût de la mobilité et de l'accès aux espaces publics pour les Saoudiennes,



Abbas/Magnum Photos

déjà considérable en raison de l'interdiction de conduire et de l'absence de transports en commun. Du fait de ce coût, bouger dans la ville devient constitutif d'un style de vie (chapitre IV) : cela implique pour beaucoup d'entre elles de disposer d'un revenu autonome, qui leur permet de négocier avec leur entourage familial et d'accéder aux seuls espaces accessibles aux Saoudiennes dans la ville, des espaces privés et destinés à la consommation.

Le chapitre V montre que ces styles de vie et désirs de mobilité s'inscrivent dans une problématisation de l'existence en termes d'« épanouissement personnel » et de « réalisation de soi », notamment à travers l'activité professionnelle, souvent idéalisée. Le discours de développement personnel, énoncé au sein des espaces religieux féminins, est approprié par les enquêtées pour légitimer leurs nouvelles activités, tout en les incitant à porter un regard psychologisant sur les problèmes qu'elles rencontrent.

La troisième partie montre que le partage d'espaces communs par les jeunes citadines les amène à s'identifier comme un groupe, qu'elles décrivent souvent comme une « société », et dont les normes les distinguent d'autres groupes, sans pour autant que ce regroupement engendre des mobilisations.

Fondé sur la description des différents statuts mobilisés par les jeunes Saoudiennes au cours des interactions homosociales (entre femmes) permises par ces espaces, le chapitre VI montre de quelle manière elles sont amenées à tisser des liens de solidarité et des identifications communes, dépassant certains clivages en termes d'appartenances familiales et d'origines géographiques. Cependant, ces clivages sont souvent réactivés : le souci de la réputation engendre une certaine réserve dans les relations d'amitié, à moins qu'elles soient virtuelles et anonymes. Cette réserve est aussi un obstacle à l'émergence de discours critiques des contraintes familiales.

Le chapitre VII analyse les transgressions des règles de discipline islamique officielle par les jeunes citadines. Parce qu'elles sont reproduites en public, elles aboutissent au « dérèglement de la règle » et à la renégociation des conduites considérées comme acceptables pour les Saoudiennes. Même si elles ne doivent pas être interprétées comme des actes de protestation politique, ces pratiques contribuent à renforcer l'identification des jeunes citadines à un groupe partageant les mêmes contraintes, la même attitude désinvolte ou provocatrice vis-à-vis des responsables de l'application des règles, et des critiques similaires exprimées lors de conversations entre pairs.

Ces pratiques aboutissent à de nouvelles normes de présentation de soi, que j'appelle féminités consuméristes et qui peuvent à leur tour être ressenties comme contraignantes (chapitre VIII). L'affichage de produits de consommation achetés dans les *shopping malls* conduit ainsi à des distinctions entre celles qui peuvent faire de l'ostentation, celles qui rudent pour en faire en dépit de leurs revenus limités, celles qui s'en sentent exclues, et celles qui cherchent à les subvertir. Enfin, à travers ces mises en scène de soi, se jouent des luttes de classement, combinant appartenance nationale, classe et genre, et aboutissant à la réinvention des féminités considérées comme légitimes pour les Saoudiennes. Les responsables de l'application des règles de discipline islamique ainsi que certaines prédicatrices islamiques y participent paradoxalement en promouvant la féminité consumériste contre la « masculinisation des filles ».

Conclusion

Cette analyse de l'accès aux espaces publics des jeunes Saoudiennes remet en question une lecture binaire en termes de répression et de résistance. Les styles de vie que les jeunes Saoudiennes adoptent sont en effet rendus possibles par des politiques gouvernementales d'assouplissement de la ségrégation de genre et d'encouragement à l'activité professionnelle des femmes, visant à changer l'image des Saoudiens vis-à-vis du reste du monde, mais aussi à refonder une « nation » (*watan*) sur des bases autres que celles qui ont favorisé la diffusion d'un acti-



Christophe Coussard/Agence Vu

visme islamiste violent, menaçant la stabilité du régime. Or, les femmes, majoritairement jeunes et éduquées, qui se rendent visibles dans la ville par leurs styles de vie mobiles, professionnels et consuméristes, constituent une catégorie centrale pour l'image « moderne » et « tolérante » de la nation saoudienne aujourd'hui promue par le Gouvernement.

Dans ce contexte, les jeunes Saoudiennes élargissent leur espace des possibles en s'appropriant dans leurs propres enjeux des discours consensuels, tels que les « droits de la femme en islam » et la « participation des femmes à la société », énoncés entre autres par des institutions gouvernementales, ainsi que le développement personnel, diffusé au sein des espaces religieux, plutôt que d'adopter une position plus clairement dénonciatrice. À travers leurs pratiques, elles contribuent à la fois à délégitimer les contraintes que leur entourage familial leur impose et à remettre en question un ordre public fondé sur l'interprétation maximaliste des préceptes islamiques. Les styles de vie professionnels et consuméristes qu'elles adoptent aboutissent à l'émergence de jeunes urbaines éduquées comme un groupe incarnant l'imaginaire d'une nation saoudienne « réformée », telle qu'elle est promue par le discours actuel du gouvernement, à l'exclusion d'autres catégories de femmes, comme les plus pauvres,

celles qui viennent de contextes ruraux ou encore les non Saoudiennes. De cette manière, les jeunes Saoudiennes participent à leur échelle aux transformations actuellement promues par le gouvernement dans le cadre du discours de réforme, dont elles intègrent les normes.

Références bibliographiques

Abu Lughod L., (2010), « Écrire contre la culture. Réflexions à partir d'une anthropologie de l'entre-deux » (traduit de l'anglais), in Cefaï D. (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, EHESS, pp. 417-446.

Cefaï D., (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.

Goffman E. (1966), *Behavior in Public Places: notes on the social organization of gatherings*, New York, The free press.

Goffman E., (1973 [1971]), *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome II, *Les relations en public*, Paris, Minuit.

Joseph I., (1999), *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

Le Renard A., (2011), « Ségrégation de genre et accès des femmes aux espaces publics à Riyad » (titre provisoire), *Sociétés contemporaines*, à paraître automne 2011.

West C., Fenstermaker S., (2006 [1995]) « "Faire" la différence » (traduit de l'anglais), *Terrains et travaux*, n° 10, pp. 103-136.

Biographie

AMÉLIE LE RENARD est docteure en science politique et attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Elle a récemment publié « Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien », *Genèses : Sciences sociales et histoire*, n° 81, 2010, pp. 104-117 ; « "Droits de la femme" et développement personnel : les appropriations du religieux par les femmes en Arabie Saoudite », *Critique Internationale*, n° 46, janvier-mars 2010, pp. 67-86. Un ouvrage tiré de sa thèse est publié aux Éditions Dalloz, sous le titre *Femmes et espaces publics en Arabie Saoudite*, 2011.

amelie.lerenard@sciences-po.org